

Pas d'extradition

Julian Assange

P.2

Loire-Atlantique

*Au-delà d'une carte de nouvel
an, qu'est-ce qui bouge ?*

P.5

100 ans du PCF

*Première table ronde
le 11 février*

P.7



Édito

Au nom de l'exécutif départemental de la fédération PCF de Loire-Atlantique, je vous souhaite une bonne année 2021 pleine de fraternité, d'amitié, de bonheurs à partager, de luttes victorieuses.

L'année 2020 a été particulièrement terrible avec une crise sanitaire sans précédent bouleversant nos vies personnelles et collectives, démontrant que les uns sans les autres nous ne pouvons plus rien. Elle a marqué les limites d'un système économique, d'une pensée se voulant dominante ; elle a révélé la fragilisation de nos services publics, en particulier de notre système de santé, conséquences dramatiques de la folle spirale de la réduction de la dépense publique.

La pandémie a également montré l'incohérence et l'ambiguïté d'un pouvoir plus rapide à improviser et interdire qu'à prévoir et organiser. L'incurie gouvernementale face à la pandémie ne fait qu'aggraver les inégalités, la crise sanitaire se double plus que jamais d'une crise sociale. Alors que les dividendes de certains explosent, les sup-

pressions d'emplois se multiplient, la pauvreté atteint un niveau inédit depuis la seconde guerre mondiale, tous les indicateurs sont au rouge.

Mais 2020, c'est également l'anniversaire de la naissance de notre Parti... 100 ans et nos idées n'ont pas une ride ! 100 ans de combats et de souffrances, mais aussi de victoires et d'avancées concrètes.

Comment évoquer le PCF sans parler des grandes conquêtes de 1936 ou de 1945 ? Si elles sont toujours des références, elles sont plus que jamais à défendre. « Cent ans d'Histoire, cent ans d'avenir » : notre fédération a souhaité donner une belle visibilité à cet anniversaire avec de nombreuses initiatives politiques, historiques et culturelles à découvrir dans cette édition et sur les réseaux sociaux.

L'année qui débute est celle des 150 ans de la Commune, ce grand moment de progrès humain qui s'est soldé par des mesures politiques et sociales inédites. Dans ce monde

inquiétant où nous devons faire face à de nouveaux défis, notre projet et nos actions ont toute leur place, leur actualité et leur nécessité. 2021 peut être l'année du refus de la fatalité avec les élections départementales et régionales. Pour ces deux échéances, nous n'avons qu'une boussole : faire reculer les macronistes, la droite et l'extrême-droite, redonner de la force à la gauche, offrir de nouvelles perspectives pour permettre la construction de ce monde meilleur auquel nous aspirons toutes et tous. 2021 sera également l'année de notre 39ème

Congrès qui sera l'occasion de réaffirmer que le Parti Communiste a un avenir ! Comme le disait si bien Henri Malberg : « Je suis pour garder le rêve et pourquoi pas l'utopie. Rien ne se fait sans grandes idées d'avenir. »



Arya Rajendran, maire de Thiruvananthapuram (Inde)

Alors qu'à Delhi le mouvement des paysans est toujours en cours en Inde (voir NLA n°1039), l'État du Kerala (sud) a tenu des élections municipales et locales le 16 décembre dernier. Le Front démocratique de gauche, mené par le Parti communiste d'Inde (marxiste), remporte

plus de 41 % des suffrages et remporte la moitié des municipalités et des conseils de villages, distançant nettement le Parti du congrès (centre-gauche).

Dans la capitale, Thiruvananthapuram (un million d'habitants), Arya Rajen-

dran, étudiante en mathématiques, devient la plus jeune maire d'Inde à seulement 21 ans. Le Kerala, véritable bastion communiste depuis 1957, a été salué pour l'efficacité de sa politique de lutte contre l'épidémie de Covid-19.

C'est un dernier mauvais tour que Donald Trump a joué au Moyen-Orient juste avant de quitter la Maison blanche. Le nouveau « deal » négocié par le futur-ex-président étasunien est un coup de billard à trois bandes entre puissances habituées à s'asseoir sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ainsi en échange de la normalisation des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël, les États-Unis reconnaissent la souveraineté marocaine sur le territoire du Sahara occidental. La déclaration de la Maison blanche ne fait aucunement mention de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU de 1991 prévoyant l'organisation d'un référendum d'autodétermination pour le Sahara occidental et jamais appliqué par le Maroc depuis. Pour protéger sa propre occupation de ce territoire, le royaume chérifien est prêt à fermer les yeux sur l'occupation de la Palestine par Israël. Cet accord, en violation flagrante du droit international, constitue un véritable recul pour les peuples sahraoui et palestinien, tous deux en attente de leur décolonisation.

L'Argentine légalise l'IVG

Après plusieurs semaines de mobilisation monstre des femmes argentines, le sénat a validé le projet de loi légalisant l'IVG gratuit jusqu'à 14 semaines de grossesse. Une clause de conscience a en revanche été incluse pour les médecins. Si le gouvernement de centre-gauche a pu compter sur le soutien massif des féministes argentines, l'Église catholique – le pape François en tête – a pesé de tout son poids contre le texte. Chaque année, près d'un demi-million d'avortements clandestins seraient réalisés en Argentine.



Julian Assange ne sera pas extradé

La cour criminelle britannique d'Old Bailey a refusé le 4 janvier dernier d'extrader le journaliste Julian Assange vers les États-Unis après près de deux ans de détention. Le fondateur de Wikileaks est poursuivi pour atteinte à la sécurité nationale des États-Unis après la diffusion de documents classifiés de l'armée américaine montrant l'existence de crimes de guerre lors de l'occupation de l'Irak et de l'Afghanistan.

Cette victoire n'est que provisoire et en demi-teinte : tout d'abord car le gouvernement états-unien peut encore faire appel devant la justice britannique, ensuite car la justice n'a pas statué sur le fond de l'affaire. Ce n'est que l'état suicidaire de Julian Assange, après onze années de poursuite, qui a convaincu la juge de refuser l'extradition au motif des risques que faisait peser une telle procédure sur la santé du détenu, une décision révélatrice des conditions de détention dans les prisons de haute-sécurité aux États-Unis.

Néanmoins, cette décision constitue une première étape sur le chemin pour la libération de Julian Assange, victime de persécution de la part du gouvernement américain depuis que Wikileaks a commencé à documenter les crimes de l'impérialisme. A travers Assange, c'est le droit à l'information qui est attaqué. La fédération internationale des journalistes a demandé la levée des poursuites contre Julian Assange. Mais l'argument principal des administrations successives à Washington a été d'amalgamer le travail journalistique du prévenu avec de l'espionnage et du terrorisme informatique.

L'élection de Joe Biden, qui était vice-président des États-Unis à l'époque où l'administration Obama avait commencé à persécuter Assange, ne constitue par un soulagement en la matière. L'affaire Wikileaks révèle néanmoins les frontières à l'intérieur d'application des droits de l'Homme selon le gouvernement américain. Le droit états-unien lui ne connaît pas de frontière quand il s'agit de persécuter les ennemis de l'impérialisme où qu'ils se trouvent sur le globe avec l'assentiment des alliés démocrates des États-Unis. A ce titre, la France ne s'est pas exprimée pour défendre Julian Assange.

Les travailleurs oubliés du Brexit



Signé à la toute fin de l'année 2020, l'accord Royaume-Uni-UE devrait permettre d'éviter les incertitudes relatives au Brexit. Pourtant les dures négociations n'ont abouti qu'à un accord à minima, laissant de nombreuses questions sans réponses.

Le libre-échange des marchandises est préservé, écartant ainsi l'hypothèse d'un rétablissement des droits de douane ou de quotas. La liberté de circulation et l'installation des personnes est quant à elle abandonnée. De plus, si le Royaume-Uni s'engage à ne pas procéder à des baisses de normes sociales ou environnementales, les divergences seraient à régler devant des tribunaux d'arbitrage privés, outils conçus comme étant les garde-fous des intérêts des entreprises. L'harmonisation sociale à la hausse peut attendre.

Tout aussi inquiétante, l'absence de garantie sur la politique fiscale britannique fait craindre le risque que les conservateurs ne dérogent encore plus la place financière londonienne. La perspective d'un nouveau paradis fiscal aux portes de l'Europe n'est pas écarté.

L'accord, après avoir été validé par les différents États, est déjà entré en vigueur sans attendre le vote du Parlement européen. Preuve supplémentaire du caractère tout à fait superflu de ce gadget démocratique aux yeux de l'Union européenne.

Mercredi 6 janvier, jour où le congrès américain devait confirmer, état après état, l'élection de Joe Biden à la présidence des États-Unis, quelques dizaines d'extrémistes de tout poil ont pénétré dans le Capitole, siège du pouvoir législatif. Encouragés par le discours de Donald Trump, conspuant une nouvelle fois les processus électoraux qui l'avaient désavoué, quelques milliers de fanatiques se sont portés de la Maison Blanche au Congrès, désireux de troubler ce qui ne devait être qu'une formalité, la validation de l'élection, en novembre dernier, de Joe Biden. Débordé par cette foule haineuse, le service policier du Capitole n'a pas pu empêcher la pénétration du bâtiment.

Complotistes, néonazis, négationnistes et autres miliciens d'extrême-droite, le défilé sous forme de mascarade du ramassis pro-Trump a, durant un après-midi, sidéré le monde entier. L'atteinte à la dignité de la démocratie américaine a donné prise aux réactions les plus diverses, des moqueries fielleuses parfois, des paroles d'hébététe souvent. Il est temps que la page salie de la période Trump se tourne.

La gouvernance selon Macron

Cela devient une habitude, après le précédent de la convention citoyenne pour le climat, composée de 150 citoyens tirés au sort dans un panel représentatif de la population française.

- Un... on sait ce qu'il advient de l'anonymat des candidats pour compléter les tirages au sort (le hasard faisant bien les choses).

- Deux... ce qu'il advient des propositions de cet aéroportage « citoyen » (que reste-il...que restera-t-il ?).

Au-delà de la mise en scène qui vise à faire « démocratie directe » via les médias, il y a la question déterminante du rôle et de la place de nos institutions démocratiques, représentatives, parce qu'éluës au suffrage universel (l'Assemblée au premier degré, le Sénat au 2e).

Le tirage au sort risque d'être particulièrement « bidouillé », car l'objectif est de constituer une France en miniature (un échantillon de 35 personnes ...pour représenter l'ensemble des opinions parmi les 47 millions d'électeurs, porteur de toutes les prises de positions à l'égard de la vaccination). Un rapport reflétant les débats doit être publié courant juin.

Pour qui roule Macron ?

La réponse est de plus en plus criante : pour lui-même et sa réélection en 2022. Aujourd'hui, son mode de gouvernance s'apparente de plus en plus à celui des courants libertariens, qui visent à détruire toutes les conquêtes sociales de l'après-guerre (santé, éducation, code du travail, sécurité sociale, retraites, et institutions).



Campagne de vaccination

Ca patine lourdement

Alors que le développement d'un vaccin paraissait être la clef de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, la France accuse un sérieux retard dans ses ambitions après trois semaines de vaccination.

Le 13 janvier, seuls 250 000 personnes avaient reçu une dose du vaccin Pfizer/BioNTech sur les deux nécessaires à son efficacité. Si la montée en puissance dans le rythme de vaccination est tout à fait normal, la vitesse est aujourd'hui bien en deçà des espoirs de ceux qui espéraient un rapide retour à la normale : au rythme actuel – près de 60 000 vaccinations par jour – il faudrait plus de deux ans pour vacciner l'ensemble de la population.

Les causes sont multiples et pointent presque toutes vers la faillite de l'État. Si les raisons logistiques peuvent avoir leur incidence – le produit actuel se conserve à -70° – l'arrivée future du vaccin développé par Moderna ne règlera pas le flou artistique sur la stratégie publique de déploiement des doses. **La première stratégie consistait à vacciner en premier lieu les résidents des EPHAD, qui ont plus de chances de développer les formes graves de la maladie, puis les personnels essentiels et enfin le grand public.**

Mais devant la lenteur de l'opération et les demandes de certaines professions à accéder plus rapidement au vaccin pour éviter les foyers de contamination, l'exécutif a accepté d'autoriser la vaccination des personnels soignants de plus de 50 ans. La production de vaccins, faiblissime dans un contexte de concurrence entre les États pour son acquisition, ne permet pas pour le moment d'accélérer la campagne de vaccination, prouvant l'incapacité du capitalisme à répondre aux besoins fondamentaux de l'humanité.

De plus, l'exécutif a tardé à autoriser l'ouverture de centres collectifs de vaccination devant les pressions de la médecine de ville à conserver cette prérogative. Certaines collectivités ont pris les devants pour ouvrir des lieux dédiés à la vaccination comme à Nantes au centre Bacco. **Il semble qu'Emmanuel Macron et le gouvernement sont effrayés par la défiance vaccinale d'une partie de la population en imposant une demande de consentement écrite aux vaccinés ralentissant la campagne par lourdeur administrative et renforçant paradoxalement la peur du vaccin.**

Comment un vaccin est-il mis au point ?

Dès l'apparition du virus Sars-Cov-2 en décembre 2019 à Wuhan, les chercheurs du monde entier ont entrepris de travailler au développement d'un vaccin à même d'empêcher le développement de formes graves de la maladie et de stopper la propagation du virus. Contrairement à certains traitements défendus sans aucun élément probant quant à leur efficacité pendant l'année 2020, les développeurs ont pris le temps d'évaluer l'effet de ces vaccins avant de les mettre sur le marché.



Selon l'OMS, il y avait au 13 janvier 236 vaccins candidats dont 36 en phase d'essais cliniques. 21 sont en phase 3, à savoir la comparaison entre un groupe de patients à qui le vaccin a été inoculé et un autre à qui un placebo a été injecté. Ce n'est qu'une fois toutes ses épreuves passées qu'un vaccin-candidat peut solliciter une autorisation de mise sur le marché par les autorités sanitaires.

La recherche a été relativement rapide d'une part grâce aux moyens déployés par les laboratoires et ensuite par la facilité avec lesquels les chercheurs ont pu trouver des cohortes de patients volontaires pour tester le vaccin. L'immense majorité des effets secondaires d'une vaccination apparaissent dans les trois semaines suivant l'injection de la dose, pour le moment aucun effet secondaire n'a été constaté avec les différents vaccins contre le Covid-19.

Enfin, la vaccination n'est pas un acte individuel mais bien collectif : seul le fait d'atteindre un certain seuil de couverture vaccinale dans la population garanti la disparition de la maladie. La mobilisation de toutes et tous est donc essentielle.

Un rachat industriel en cale sèche

Le rachat, par le constructeur italien Fincantieri, des chantiers navals de St Nazaire, détenus à 84% par l'Etat français, n'est pas encore d'actualité. L'accord de vente signé en février 2018 prévoyait que l'entreprise publique italienne devienne actionnaire majoritaire des « Chantiers de l'Atlantique ». Officiellement, ce rachat attend l'autorisation de la commission européenne qui voit d'un mauvais œil la création d'un géant de la construction de navires de croisière, un monopole européen qui remettrait en cause la libre concurrence.

Mais que se passe-t-il réellement pour que même des élus locaux, comme la Présidente de la région Christelle Morançais, favorables au mariage Franco-italien et à une solution industrielle européenne soient désormais vent debout contre ce projet de rachat ? La réponse viendrait de Chine et du constructeur CSSC installé à Shanghai et Canton. En effet, une alliance en cours entre Fincantieri et CSSC, pour la construction de paquebots de croisière, fait émerger un nouveau concurrent asia-



tique sur la scène mondiale. Cette alliance, née d'un montage financier capitaliste, pourrait être la cause de transferts de technologies et de savoir-faire industriels qui mettraient en péril, à l'avenir, le site de St Nazaire. Il est urgent que le gouvernement français s'inquiète de cette situation.

Pour les communistes, l'Etat français doit assurer l'avenir industriel des Chantiers de St Nazaire, de ses 3300 salariés, des entreprises sous-traitantes, de leurs savoir-faire reconnu dans le monde entier. Aussi, l'Etat doit investir dans le dernier grand chantier naval français, nationaliser la production et permettre aux salariés d'intervenir dans les choix de gestion et les décisions stratégiques de l'entreprise. Le transport maritime est une des réponses aux objectifs de diminution des émissions de CO2 causées par les transports de marchandises. Autrement dit, le transport maritime a besoin d'essor et de remplacement de la flotte marchande vieillissante et polluante. La diversification de la production est donc un atout industriel et écologique majeur pour l'avenir de la construction navale. Le développement de la recherche sur les nouveaux matériaux, les nouvelles propulsions et la déconstruction des bateaux sont des paris d'avenir pour le bassin nazairien. C'est pourquoi, la vente du fleuron de la Navale française doit être combattue. C'est un enjeu industriel, économique, écologique et social.

Interview de Fabrice David

Secrétaire de l'union départementale CGT

NLA : Face à la crise sanitaire et sociale, dans quel état d'esprit sont les militants CGT ?

La crise n'a fait qu'accentuer leurs colères et leur détermination à combattre le modèle capitaliste et les choix politiques délétères de nos gouvernants. La gestion de cette crise a démontré à quel point Macron se soucie davantage des intérêts patronaux que de la santé physique et sociale de la population. Dans cette période, de nombreux salariés ont ouvert les yeux sur les conséquences désastreuses des politiques menées et se sont interrogés sur le sens de leur travail, sur le modèle qu'on nous impose, sur l'inique répartition des richesses. Des revendications sur la réduction du temps de travail et l'augmentation des salaires sont revenues sur le devant de la scène. Cet éveil des consciences est pour nous source d'espoir. Reste à le transformer en mobilisation.

NLA : Quelles sont les grandes orientations décidées lors du congrès de l'UD CGT ?

Au-delà des questions revendicatives et d'actualité qui ont évidemment été abordées, nous avons surtout mis l'accent sur notre « qualité de vie syndicale ». Car sans une organisation forte, nous serons en difficulté pour construire un rapport de force de haut niveau. Nous avons acté plusieurs résolutions portant sur le développement de la for-

mation syndicale, sur la syndicalisation, sur une meilleure coordination entre nos différentes structures CGT...

Pour être au plus près des réalités du salariat, nous avons aussi acté la création d'une Union Locale interdépartementale à Redon, et modifié le périmètre géographique des UL de Clisson et Sud-Loire.

NLA : Quels sont les secteurs d'activités particulièrement touchés par la crise dans notre département ?

La filière aéronautique est la plus lourdement impactée avec la suppression d'environ 2000 emplois. Les travailleurs intérimaires, les artistes et techniciens du spectacle subissent, eux, l'arrêt brutal de leur activité. Sur les autres secteurs, nous avons du mal à obtenir un état des lieux précis mais il est certain que nous ne sommes pas au bout des catastrophes économiques et sociales. Elles se révéleront probablement dès l'arrêt des aides publiques, touchant particulièrement les secteurs du commerce et de l'hôtellerie-restauration.

Plutôt que de faire sombrer des milliers de salariés dans la précarité et hypothéquer l'avenir avec une perte des savoir-faire, la CGT exige au contraire une protection ac-

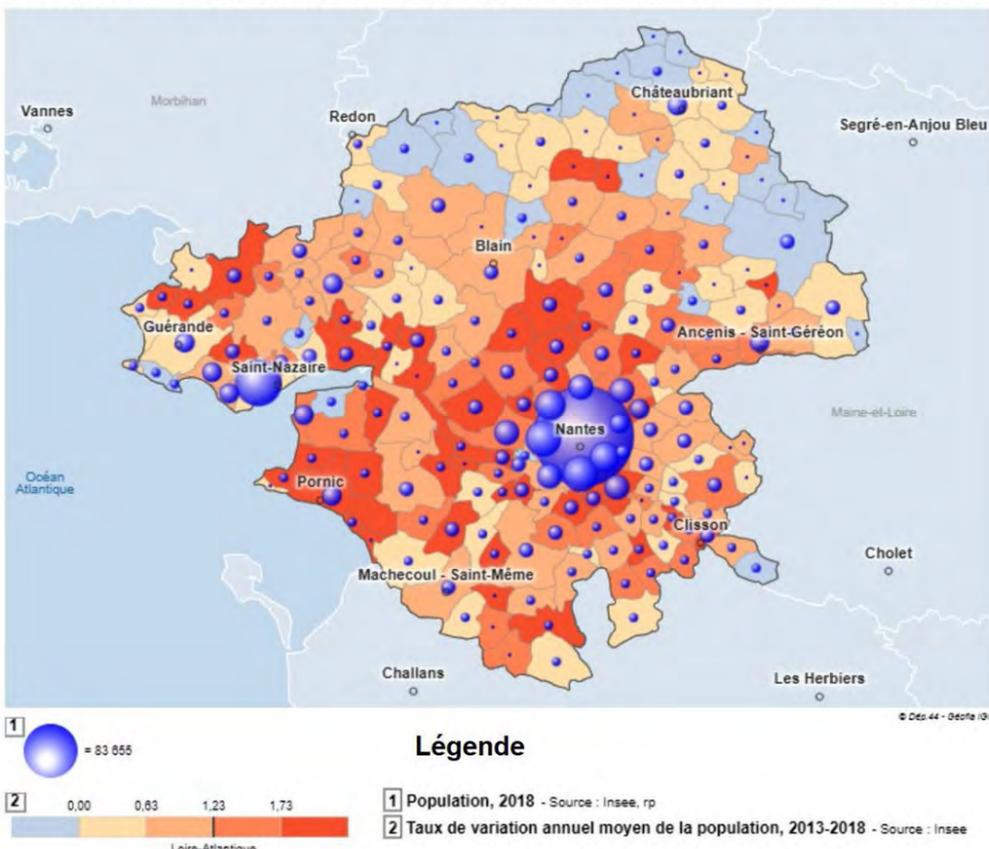


crue dans cette période particulière et la mise en place d'un véritable plan de rupture avec le modèle économique actuel.

NLA : Malgré le contexte sanitaire, des dates de mobilisation sociale sont prévues ?

Oui. Patronat et gouvernement n'ayant pas mis le mouchoir sur leurs projets mortifères, le combat doit absolument se poursuivre. Plusieurs mobilisations auront lieu d'ici la fin du mois de janvier : le 16 contre le projet de loi Sécurité globale, le 21 pour notre système de santé, le 26 pour l'éducation, le 28 pour l'énergie, et le 4 février, mobilisation interprofessionnelle pour l'emploi, les salaires et la protection sociale.

Evolution de la population des communes de Loire-Atlantique de 2013 à 2018



Loire-Atlantique :

Au-delà d'une carte de nouvel an, qu'est-ce qui bouge ?

Début janvier l'INSEE a publié les chiffres de son « recensement général ». Voyons cette carte extraite de l'Atlas numérique de la Loire-Atlantique (atlas.loire-atlantique.fr).

À la différence des infographies de la presse - ciblant des records et les Tops 10 ou 15 dans les 207 communes - celle-ci permet de figurer en un seul coup d'œil à la fois les disparités de peuplement (ronds violets, proportionnels aux populations communales), tout en visualisant les évolutions plus locales (trame par commune, de l'orange au gris-bleu). Mais une simple « photo à l'instant T », qu'il faut rapprocher d'autres cartes. Pour quel constat ? Le poids démographique de Nantes reste prédominant et Saint-Nazaire est loin d'y faire contrepoids. En périurbain nantais, l'étalement urbain se confirme suivant un cercle d'une quarantaine de kilomètres de rayon, avec un étalement du rajeunissement et une croissance naturelle élevée.

Le vieillissement, renvoyé à beaucoup de communes limitrophes, aussi bien rurales au nord, que littorales à l'ouest, se ralentit un peu, mais les soldes entrées/sorties y restent très négatifs, d'où un déclin. Sur la façade atlantique, au nord-estuaire les communes rétro-littorales connaissent une certaine dynamique dans le sillage de Saint-Nazaire, même si le recul est net à Batz-sur-Mer et au Pouliguen. À l'inverse, au sud, le littoral est plus dynamique de part et d'autre de Pornic. Certes connaît-il aussi vieillissement et déficit naturel, mais mieux compensés ici par un solde attractif qui reste positif.

J-Y Martin, géographe.

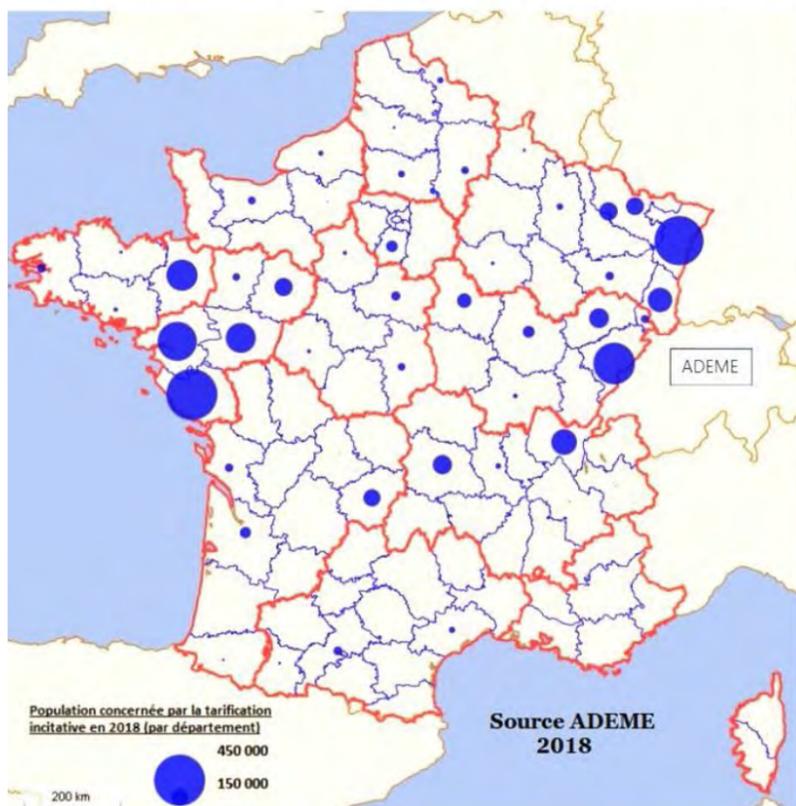
A Nantes, -20% sur les tarifs des abonnements

Au 1er janvier, les abonnés des transports publics nantais ont vu les tarifs des abonnements fondre. Une bonne nouvelle en ce début d'année qui, pour beaucoup, s'annonce difficile. Depuis mars 2020, les mesures imposées par l'épidémie de COVID-19 impactent le quotidien de l'ensemble des habitants de la métropole nantaise. La crise sanitaire se double d'un choc conjoncturel dont les conséquences se mesurent tant sur un plan économique que social.

Afin de redonner du pouvoir d'achat et de faciliter l'accès aux transports en commun, les 24 communes de l'agglomération nantaise ont choisi de proposer aux usagers réguliers du réseau de transport collectif une **réduction de 20 % sur les abonnements annuels sur les formules illimitées**. Cette réduction concerne également les « formules sur mesure » pour les détenteurs de la carte « libertan », du fait de l'abaissement des plafonds de prélèvement basé sur le prix de l'abonnement mensuel.



Carte du développement de la tarification incitative en France (par département)



Poubelles de Loire-Atlantique :

C'est l'heure des colères ?

1er janvier 2021 : déchets et poubelles sont à l'ordre du jour, une question loin d'être anodine. Le secteur capitaliste de collecte et traitement des déchets compte 1926 entreprises, dont les géants Veolia, Suez, Derichbourg. La « compétence » déchets est dévolue aux intercommunalités sous deux régimes : celui de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), et celui de la REOM, ou redevance « incitative ».

Métropoles et agglos : la taxe au risque du trop-perçu

Nantes-Métropole est à la TEOM, avec une part limitée d'« incitatif », tout comme la CARENE de Saint-Nazaire. Au total, plus de la moitié de la population du département ! Le service est assuré par un ramassage d'une à deux fois par semaine. Le paiement se fait par un impôt dont l'assiette est la valeur locative du foncier bâti, et qui n'est pas inéquitable : selon leur habitation les riches payent plus, les autres moins ! Mais, récemment, des tribunaux administratifs ont condamné les métropoles Grand-Lyon (28/10/20) et Grand-Nancy (23/12/20) au remboursement des trop-perçus de 2016 à 2018, suite à des requêtes nouvelles « en reconnaissance de droit » des contribuables (Canard Enchaîné du 30/12/2020).

Redevance : la Loire-Atlantique au Top de l'ADEME

Dans tout le périurbain nantais, depuis les années 2010, les intercommunalités sont passées à la « redevance incitative ». Selon l'ADEME fer de lance gouvernemental de ce basculement national pourtant limité (carte), la Loire-Atlantique est au « Top 7 » des départements, au 4ème rang pour 300.000 habitants. Opéré dans le consensus droite/gauche et à l'unanimité, ce changement a d'emblée engendré de lourdes dépenses mal maîtrisées : achat des bacs gris, standardisés et pucés, bennes automatisées, numérisation des déchetteries et de la facturation...

1er temps : l'envol des factures :

Le « budget annexe déchets » de la collectivité devant être

« à l'équilibre », les barèmes avec surfacturation pour l'utilisateur ont été générateurs d'excédents « de précaution ». Par exemple, en ex-Loire et Sillon, la levée moyenne a augmenté de 25 à 30 % en 2016. En 2018, c'est également +30 % en Cœur de Retz. Plus récemment, en pays de Grandlieu, une augmentation de 15 % vient d'être décidée, mais qui ne fait plus, cette fois, l'unanimité des élu(e)s.

2ème temps : la réduction de moitié des passages de la benne.

En Estuaire et Sillon, la date du 1er janvier 2021 marque ce changement, mais sans baisse de la facturation pour autant. Un mauvais coup social peint en vert par le green marketing de CITEO, « entreprise à mission » nationale. Même scénario au pays de Pontchâteau-Saint-Gildas, mais, là, avec une période de transition d'un semestre. Les « nouvelles consignes de tri » généralisées au 1er janvier vont bien dans le sens d'une simplification, mais elles servent en fait de « variable d'ajustement » pour la diminution des passages de bennes à la quinzaine. Non sans réactions, comme en Castelbriantais ou en Estuaire-et-Sillon.

3ème temps : retrait ou recours.

En sens inverse, une collectivité abandonnera la Redevance : au 1er janvier 2022, c'est l'intercommunalité de Pornic-Agglo et Pays-de-Retz qui reviendra à la TEOM : voté le 19 novembre dernier à une nette majorité. En territoire littoral, l'équité exige de faire payer aussi les résidences balnéaires peu habitées. Or si la Taxe le permet, pas la Redevance. Ailleurs, en Orléanais, à Châteauneuf-sur-Loire, le tarif de la redevance du SITCOM depuis 2018, vient d'être jugé illégal par le Tribunal administratif (Infos-Déchets du 6 janvier 2021). D'autres recours pourraient bien s'inspirer de cette jurisprudence nouvelle.

Bref... à l'heure des nouvelles consignes de tri, ça bouge côté sacs, poubelles, tri, bennes, budget et factures dans les collectivités, avec de premiers signes de colère.

J-Y Martin

AFLA :

Nantes Métropole défavorable à l'augmentation de la fiscalité

Le conseil métropolitain de Nantes Métropole a décidé, lors de sa dernière assemblée, de retirer temporairement sa participation à l'Agence foncière de Loire-Atlantique. En cause, la création d'une taxe spéciale d'équipement pour assurer l'autonomie financière et l'élargissement des modalités d'action de l'AFLA. Créé par le Conseil départemental en 2012, cet établissement public foncier local a pour vocation de constituer des réserves foncières et d'en assurer le portage pour son compte, pour le compte de ses adhérents (collectivités) ou pour toute personne publique.

L'AFLA est aussi un instrument dans l'aide technique aux collectivités, dans le domaine des politiques de l'Habitat, dans la lutte contre l'étalement urbain ou la dynamisation des centres-villes et des centre-bourgs. L'ensemble des intercommunalités de Loire-Atlantique, le Conseil départemental ainsi que le Conseil régional y étaient adhérents. Si son rôle dans l'aménagement du territoire et les politiques d'urbanisme est reconnu, la création d'une nouvelle fiscalité locale pour les populations et les entreprises assujetties aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, à la taxe d'habitation ou à la cotisation foncière des entreprises, fait débat. Pour la majorité métropolitaine conduite par Johanna Rolland et à laquelle participe les élus communistes, l'AFLA est un levier utile pour la cohérence entre les territoires, toutefois l'heure n'est pas à la mise en place d'une taxe locale nouvelle.

En effet, le début du nouveau mandat métropolitain se déroule dans un contexte complexe pour les populations. La situation sanitaire, économique et sociale impose un dialogue soutenu quant à l'évolution de la fiscalité entre l'ensemble des acteurs du territoire, particuliers comme professionnels. Beaucoup d'entreprises et de foyers sont en difficulté, Nantes métropole engage des sommes importantes pour répondre aux urgences sociales et économiques, c'est pourquoi la création d'une nouvelle fiscalité passe mal. Pour Robin Salecroix, président du groupe communiste à Nantes Métropole : « Sans remettre en cause la pertinence d'une taxe spéciale d'équipement, si nous décidions de l'appliquer immédiatement le message politique envoyé serait mal compris voir perçu comme une superposition de politiques publiques contradictoires ».

La demande par la majorité de gauche de reporter de 6 mois la création de la TSE n'a pas été retenue par l'instance départementale et le désaccord entre les 2 entités a été acté. Pour la majorité de gauche à Nantes Métropole, ce retrait de l'AFLA doit être momentané, le temps de dépasser la crise sanitaire. Pour autant, Nantes métropole reste attachée à la définition d'une stratégie foncière partagée et à une action commune avec les intercommunalités de Loire-Atlantique membres de l'AFLA.

Aussi, Nantes Métropole proposera pour 2021 une contractualisation avec l'AFLA pour poursuivre leur coopération et apporter un soutien financier. Les échanges vont donc pouvoir se poursuivre dans l'objectif de sortir de cette situation et permettre un retour rapide de Nantes Métropole dans l'AFLA.

Barbara STIEGLER « Du cap aux grèves »

Barbara Stiegler (née en 1971) fille aînée de Bernard Stiegler, enseigne la philosophie à l'université Bordeaux-Montaigne. Dans ce petit livre de 135 pages (7 euros), publié en août 2020, elle fait le bilan de ses réflexions sur ses expériences de luttes entre novembre 2018 et mars 2020.

Impossible d'aller plus loin, sans présenter d'abord, le parcours singulier de son père.

Bernard Stiegler, né en 1952 d'un père électro-nicien et d'une mère employée de banque, arrête sa scolarité après la classe de seconde. A 22 ans ayant de grandes difficultés financières, il part avec sa famille, sa première épouse et leur fille Barbara, à la campagne élever des chèvres.

La sécheresse de 1976 est une catastrophe qui l'oblige à vendre. A Toulouse, il rachète un bar où il invite des musiciens de jazz. Son banquier supprime son découvert, Stiegler passe aux attaques à main armée. La dernière en juin 1978 se conclut par son arrestation.

Barbara à 7 ans.

Condamné à 8 ans de prison, il sera libéré au bout de 5 ans (1978-1983).

Il met à profit ces années pour étudier. **Il reçoit le soutien de Jacques Dérída.**

Devenu philosophe, il axe sa réflexion sur les enjeux des mutations actuelles sociales, politiques, économiques et psychologiques portées par le développement technologique et notamment les technologies numériques... (Réenchanter le monde : la valeur esprit contre

le populisme industriel, 2006).

Le 5 août 2020, à l'âge de 68 ans il met fin à ses jours. Des problèmes de santé, s'ajoutent à sa dépression. Barbara publie son dernier livre.

Ce détour indispensable, permet de retrouver Barbara pour éclairer toutes ses dernières évolutions.

Pas facile d'être la fille aînée... Elle réussit l'agrégation en 1994, fait du monitorat entre 1995 et 1998, travaille comme professeure de philo dans le secondaire. Devenue maître de conférence en 2006, elle commence ses recherches : « Qu'y a-t-il de nouveau dans le néo-libéralisme ? » en 2011

A la suite des élections européennes de mai 2019, elle est frappée par le fait que le mouvement inédit des gilets jaunes ne s'exprime pas dans les urnes. Sa réflexion se poursuit sur l'analyse critique de la notion de « néolibéralisme ».

Face à un Etat devenu l'instrument « d'un nouveau » libéralisme qui détruit la société, elle en appelle au soulèvement pour « reprendre vie », contre ce cap érigé en dogme par la pensée politique dominante, selon laquelle il faudrait continuellement « s'adapter » pour satisfaire au jeu des échanges marchands et de la compétition mondiale.

Il lui paraît donc essentiel de repartir des luttes collectives et des initiatives démocratiques locales, pour retrouver « une puissance d'agir et de réenchanter la démocratie ».



Exposition au Parc de Procé

30 portraits d'artistes nantais.es

« Que font les artistes, confiné.e.s à Nantes ? »

Patrick Garçon, photographe de Nantes Métropole et fin connaisseur de la ville, est allé en décembre 2020 à la rencontre d'artistes sur leur lieu de vie ou de création.

« Danseur, photographe, metteuse en scène, chanteur, acrobate, pianiste... »

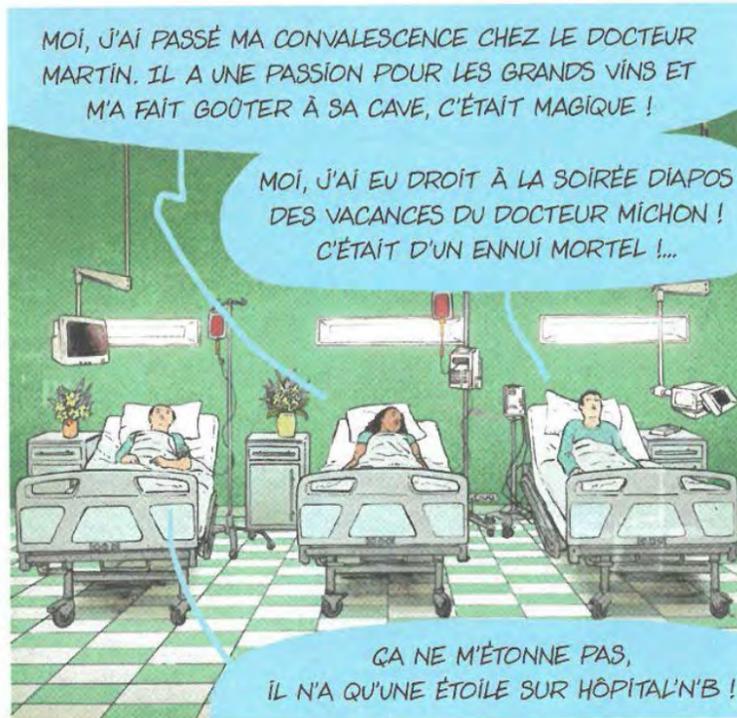
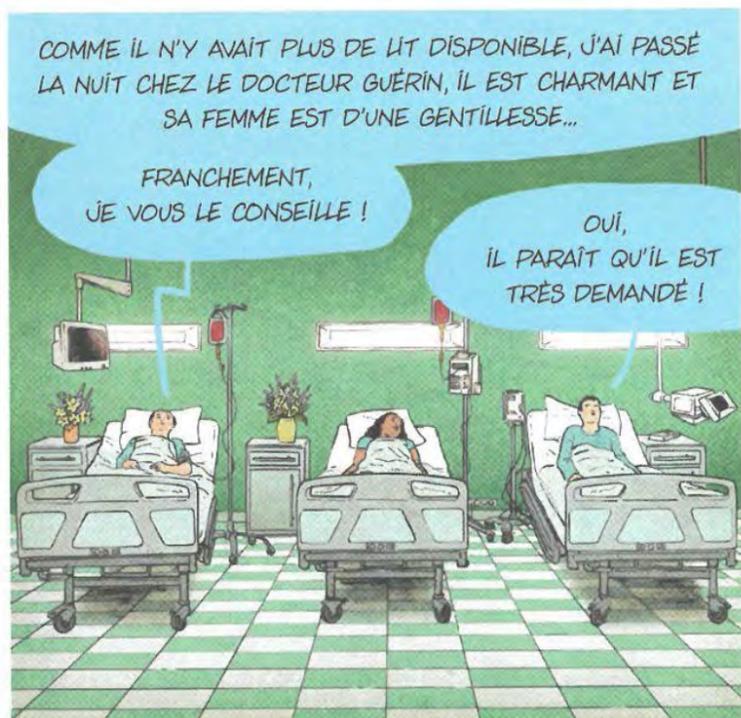
Ces portraits témoignent de la vitalité de Nantes et de la présence nécessaire et chaleureuse des artistes en son cœur. Une façon pour eux d'adresser un bonjour aux Nantais.es avant de les retrouver sur scène, dans la rue ou autour d'un projet. » Aymeric Seassau, adjoint au Maire de Nantes en charge de la Culture.

Exposition produite par la Direction du Développement Culturel - Festival les Scènes Vagabondes.

Visible jusqu'au 11 février dans le Parc de Procé



« Faut pas prendre les cons pour des gens »



L'univers d'Emmanuel Reuzé et de Nicolas Rouhaud a de quoi faire frémir, de par la proximité qu'il entretient avec notre quotidien. Des employés au bureau mais en télévacances, des robots qui, après avoir poussé les humains au chômage et à la mendicité, se retrouvent à devoir mendier eux aussi, remplacés par des robots de nouvelle génération, des Parisiens venant habiter en bord de mer mais faisant construire un mur anti-bruit pour ne pas être gênés par le bruit des vagues ou encore des patients hébergés chez leur médecin à la suite de la suppression de lits dans les hôpitaux (voir illustration), tout semble vraisemblable dans cette bande dessinée ou la réalité, légèrement distordue, apparaît dans toutes ses absurdités. Toute ressemblance avec une situation vécue, avec un personnage rencontré, ne peut être totalement fortuit.

« Faut pas prendre les cons pour des gens » vol.2 Emmanuel Reuzé & Nicolas Rouhaud (éd. Fluide Glacial)

Agenda

11 février 2021 : table ronde

Afin d'inaugurer la série d'événements organisés par la Fédération de Loire-Atlantique du Parti Communiste Français dans le cadre de son centenaire, nous vous invitons à la table ronde d'ouverture, animée par Jean-Yves Martin géographe et historien.

Nos intervenants reviendront sur les cent ans qui ont fait l'histoire du parti et de ses militants.

Ils débattront en public si les conditions sanitaires le permettent, en visioconférence si nécessaire.

Roger Martelli : historien, ancien membre de la direction du Parti communiste français, codirecteur de la rédaction du magazine Regards. Il fait partie du conseil scientifique de la Fondation Gabriel-Péri et co-préside, avec Joël Ragonneau, l'Association des amis de la Commune de Paris

Il a publié de nombreux articles et ouvrages consacrés au communisme, au Parti communiste français et aux événements de mai 68.

Julian Mischi, sociologue et politiste, est chercheur au département des sciences sociales de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) à Dijon1.

Il est docteur en science politique de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et membre du comité éditorial de la revue Le Mouvement Social.

Il a publié des livres et des articles portant sur les classes populaires, l'engagement politique et syndical, les espaces ruraux.

Guillaume Roubaud-Quashie, historien en histoire contemporaine. Il est membre du Conseil de laboratoire du Centre d'Histoire sociale du XX^e siècle (Paris-1 Panthéon-Sorbonne). Il a publié des articles et des contributions à des ouvrages concernant, entre autres, le Parti communiste français et les jeunesse communistes.

Guy TEXIER

Nous livre son témoignage



En 1946 est diffusé à Trignac le film de René CLEMENT « La bataille du rail » qui relate la Résistance des cheminots contre l'occupation et la répression nazie et contre la collaboration de Vichy. Avec un frère aîné, qui milite à l'UJRF, nous allons pour voir le film, la salle est archi pleine et nombreux sont ceux qui restent à l'extérieur, mécontents de ne pouvoir assister à la projection, dont de nombreux communistes de la région, puisque le film n'est, semble-t-il, diffusé qu'à Trignac.

Les camarades manifestent leur mécontentement et déclarent « nous voulons voir ce film, car nous sommes ceux qui étaiens dans la Résistance, c'est notre film. » Devant la détermination des camarades et des autres personnes, le directeur est appelé et décide qu'il y aura des projections les jours suivants pour permettre à tous d'assister aux projections. Et c'est ainsi, qu'à 8 ans, je participe à ma première manifestation pour voir ce film qui m'a beaucoup marqué : je m'en souviens encore aujourd'hui. J'ai ensuite adhéré aux VAILLANTS puis à l'UJRF. Les événements se



Noël 1920 - Noël 2020

Une brève histoire des 100 premières années du PCF

Le 30 décembre 1920, dans la dernière séance du Congrès de Tours devenu « le congrès communiste », Paul Vaillant-Couturier lit l'acte de naissance du Parti Socialiste-Section Française de l'Internationale communiste, continuité et rupture. Forger le nouveau Parti-Communiste- demandera du temps.

En 1914, la plupart des dirigeants socialistes et syndicalistes n'ont pas respecté leurs engagements de s'opposer à la guerre, à la différence de J. Jaurès, de Rosa Luxembourg ou de V. Lénine. C'est la faillite de la 2^e Internationale, le repli nationaliste et l'union sacrée en France.

En 1917 - 1918, l'opposition à la guerre se développe. Dans le prolongement des révolutions russes en février et octobre et le décret sur la paix du nouveau pouvoir des soviets, des événements de nature révolutionnaire se produisent en Europe. Dans la SFIO, les minoritaires l'emportent pour engager un nouveau cours.

En 1919 -1920, après la fin des combats : avec des grèves et un puissant 1er mai, les travailleurs français gagnent (journée de huit heures, augmentations de salaires, conventions collectives, arrêt de la guerre contre-révolutionnaire en Russie). Cependant la grève générale se heurte à la répression du patronat et du pouvoir (Clémenceau).

sont succédés à ma sortie de l'apprentissage en juin 1955, avec les grèves et le succès à la fin du mois d'août, et les affrontements sévères avec les CRS, puis les grèves de 1957 où un ouvrier du carénage est écrasé par la grille renversée par les CRS. Il y a eu beaucoup de manifestations à l'époque pour la paix en Indochine et en Algérie. Les communistes et la CGT y étaient toujours parmi les plus nombreux et les plus actifs. Un évènement particulièrement marquant : la manifestation du 28 mai 1956, pour s'opposer au rappel et à l'envoi du contingent en Algérie, qui va rassembler 8.000 personnes à la gare de St. Nazaire - la plus grande manifestation en France, avec des heurts violents avec les CRS.

J'avais 18 ans et mon tour allait venir. Mon séjour de deux ans en Algérie à sans aucun doute été le motif le plus déterminant pour mon engagement syndical et politique. Ce que j'ai vu de la colonisation et de la répression était révoltant d'injustice et de cruauté. Dès mon retour, étant syndiqué depuis 1955, je suis élu délégué du personnel en décembre 1960, avec diverses responsabilités jusqu'à aujourd'hui. J'ai adhéré au parti en 1964, avec une interruption en désaccord sur des méthodes qui m'étaient insupportables et non sur la politique.

En 1961, j'ai aussi le souvenir, au moins à deux reprises d'avoir avec Jules BUSSON, imprimé des tracts pour nos camarades algériens. C'était interdit, il fallait être prudent. Responsable des syndicats de la métallurgie CGT, il y a eu beaucoup de luttes ouvrières dans les années 1960 avec la fermeture des Fonderies, les 1.000 licenciements de la navale, la grève de la SMPA, la grève de deux mois des

Le congrès de la nouvelle 3^e Internationale communiste insiste sur la rupture totale avec le réformisme. Après l'espoir de la révolution mondiale, les 21 conditions énoncent les principes de tout Parti d'un type nouveau : communiste.

En 1920, trois grands courants divisent la France socialiste (l'unité des socialistes en 1905) : reconstruire, maintenir ou abandonner la 2^e Internationale qui a failli et adhérer à la nouvelle.

Le comité pour l'adhésion à la 3^e Internationale - Lorient, Souvarine - est rejoint par M.Cachin et Frossard et devient majoritaire dans les fédérations départementales. La discussion s'étale sur plusieurs semaines et intéresse de larges courants d'opinions.

Au congrès de Tours, la ligne de cassure demeure incertaine et l'intervention de Clara Zetkin permettra de clarifier les choix : réforme ou révolution.

L'adhésion largement majoritaire à la nouvelle Internationale communiste entraîne la scission de la minorité pour maintenir la « vieille maison » (Blum).

Cette scission aux origines multiples, cristallise la contradiction contenue dans le couple réforme-révolution par l'émergence de deux forces politiques, de deux modes de pensée, de deux cultures. **Contradiction toujours à l'œuvre aujourd'hui qui témoigne de l'actualité du point de vue communiste.**

mensuels avec la participation des ouvriers des chantiers en 1967, et 1968, puis dans les années 1970, marquées surtout par la SEMM/SOTRIMEC et à suivre. Aux chantiers de l'Atlantique dans les années 60 et 70, nous avions 3 cellules (navale, mécanique, mensuels) et jusqu'à 120 adhérents au parti. Nous avions notre journal "En Avant Toute", entièrement financé par la publicité et la collecte au drapeau que nous faisions aux portes de l'entreprise (j'en ai conservé tous les numéros de l'époque) Les réunions de cellules ne portaient pas que sur le revendicatif, mais aussi sur la vie du parti, sur la paix et le désarmement, la solidarité internationale avec les peuples opprimés, la lutte pour la justice sociale et contre la domination du capital. Nous avions une vie politique intense contre l'ennemi de classe : la droite, tout en fustigeant les compromissions de la sociale démocratie envers la droite et le patronat.

Notre combat c'était aussi la recherche permanente de l'union de la gauche pour des changements politiques, ce combat demeure aujourd'hui et est plus que jamais nécessaire face à la montée de l'extrême-droite et de la droite extrême. Ce combat, les communistes l'ont aussi porté dans les municipalités de St. Nazaire, Trignac, Montoir, St. Joachim, St. Malo de Guersac, avec ténacité et succès. Après 60 ans d'engagement syndical mais aussi politique, je peux dire OUI les communistes, le Parti communiste, peut être fier de son combat, nous avons pu nous tromper, mais jamais nous n'avons trahi la classe ouvrière, le monde du travail, nous avons été et nous sommes toujours fidèles aux idéaux, aux engagements, aux combats de la classe ouvrière, du peuple depuis 1920.



MOUVEMENT
JEUNES
COMMUNISTES
DE FRANCE

Vie étudiante

L'université et les étudiants vont très mal à l'aube du second semestre. En effet, les étudiants n'ont eu que deux mois de cours en présentiel depuis le mois de mars. Les problèmes économiques des étudiants et le suivi des cours à distance a des conséquences graves. Depuis le début de la crise, 1 étudiant sur 6 aurait arrêté ses études (site MJCF). L'isolement des étudiants engendre de gros risques psychosociaux, bon nombre d'étudiants souffrent de dépression, d'angoisses et d'anxiété. En effet, 65 % des étudiants seraient en situation de mal-être (sondage du journal Cause Commune). Les exemples de ce mal-être ne manquent pas. Le 12 janvier, une étudiante de Lyon a tenté de se défenestrer, seulement trois jours après que l'un de ses homologues soit passé à l'acte. Sur Nantes, des individus ont incendié un bâtiment où devaient se tenir des examens. Les étudiants communistes de Nantes ont condamné cet acte de destruction, rappelant que pour améliorer la condition étudiante, l'université devait rester ouverte.

Depuis le reconfinement, l'enseignement se fait à distance dans le cadre de la continuité pédagogique si chère au gouvernement, via des contenus numériques mis à disposition et des cours en Visio conférence. Ce type d'enseignement encourage le décrochage scolaire à cause des inégalités d'accès au numérique, de la dégradation du lien avec les enseignants et de la baisse de motivation de part l'absence de liens sociaux. Le seul espace de travail et de sociabilité est la bibliothèque universitaire, accessible sous condition de réservation.

Face à cette situation, Frédérique Vidal a annoncé une reprise partielle des cours le 20 janvier par petits groupes composés d'étudiants parmi les plus vulnérables, et une reprise en février si les conditions sanitaires le permettent. Les annonces évoquées sont un écran de fumée puisque les enseignants ont déjà le droit de faire venir des étudiants par petits groupes, ensuite, les conditions sanitaires propices à une reprise totale nécessitent des moyens matériels et humains que le gouvernement ne compte pas mettre en place. La réouverture de l'université n'est pas la priorité du gouvernement. Pourtant, d'autres établissements de l'enseignement supérieur ont repris les cours en présentiel, c'est le cas des classes préparatoires.



Derrière le discours il y a une volonté politique du gouvernement de profiter de la situation pour faire passer des lois comme la loi LPPR, qui supprime le statut d'enseignant-chercheur et met la recherche sous tutelle du ministère, ou bien comme la loi LPR, qui prévoit trois ans de prison et 45000€ d'amende en cas d'occupation des bâtiments de l'université (loi refusée entre temps par le conseil

constitutionnel). Aussi, le gouvernement profite la situation pour accélérer le virage numérique des universités, déjà évoqué par la ministre avant la crise sanitaire. La continuité pédagogique mise en place durant le confinement est uniquement le fruit d'une décision unilatérale du Ministère, sans concertation des enseignants. De plus, cet été, Frédérique Vidal a débloqué 50 millions d'euros pour des appels à projet en vue de la mise en place de formations hybrides. Le virage numérique, en plus d'être une rupture d'égalité entre les étudiants, menace la liberté pédagogique des enseignants et remet en cause la fonction émancipatrice de l'université (sur ce sujet : La grande Table, Comment s'engager en temps de pandémie, France culture, émission du 4/01/2021).

En réponse à l'inactivité du gouvernement, dans un contexte où les campus sont déserts et les syndicats étudiants très affaiblis, plusieurs organisations de jeunesse, dont le MJCF organisent deux journées d'action : le 20 janvier pour le droit à l'éducation, et le 26 janvier au côté de la communauté éducative.

Hommage à Louis LE BAIL

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Louis Le Bail longtemps membre du parti, il était resté un lecteur assidu de l'Humanité et un souscripteur bienveillant au parti et au journal.

Instituteur à Couéron, puis à Nantes à l'école Louis Pergaud dans le quartier St Joseph où il fera le reste de sa carrière.

Il s'était attaché à travailler sur l'histoire de ces quartiers qui vont Des Batignolles jusqu'à Saint Joseph à travers le siècle, un beau et long travail qui permettra de produire des articles de presse, des expositions, des ouvrages de référence.

Louis était un homme estimé, discret et efficace, les communistes perdent un ami.

Toutes nos condoléances à Suzanne sa femme et à ses fils ;

Mediapro : la fin de l'Eldorado

Le 29 mai 2018, le groupe Mediapro faisait une entrée fracassante dans le monde du football français. Trente mois plus tard, il repart la queue entre les jambes et laisse le football professionnel dans l'embarras.

Historiquement lié au groupe Canal+, puis à Al Jazeera (Bein sport), la Ligue de football professionnel (LFP) faisait un saut dans l'inconnu en accordant en 2018 les droits de diffusion télévisuelle de ses deux championnats nationaux pour la période 2020-2024 à un nouvel arrivant sur le marché avec le groupe sino-espagnol Mediapro. Le marché avait tout l'air du deal du siècle avec des droits de diffusion à un milliard d'euros. Le groupe fondé par le Catalan Jaume Roures fournissait à lui seul plus de 800 millions d'euros.

L'objectif du groupe semblait d'investir massivement en pariant sur une diffusion croissante du football européen sur les marchés internationaux. Une stratégie qui n'est pas anodine pour les acteurs de l'industrie du divertissement qu'est le sport à haut niveau. En effet, les revenus issus de la télévision assurent aux clubs une position compétitive dans la lutte financière avec leurs rivaux européens pour attirer les meilleurs éléments.

À l'été 2020, les premiers doutes apparaissent. Si Mediapro a choisi de séduire les téléspectateurs français en investissant une marque bien connue du grand public, Téléfoot, la politique tarifaire avait de quoi inquiéter. À 25 € par mois pour un produit loin d'être le plus vendeur d'Europe, de nombreux observateurs se sont interrogés sur la capacité à rentrer dans ses frais. Moins de 500 000 clients se sont abonnés, contre plus de 3,5 millions de prévu. En conséquence, le géant du sport télévisuel a différé ses paiements envers la LFP et a entamé une procédure de médiation devant le tribunal de commerce de Nanterre.

Après deux mois et demi d'atermoiements, le couperet est tombé : les deux parties mettent fin à leur collaboration plongeant le football français dans l'inconnu. À l'heure actuelle, Téléfoot continuera d'émettre jusqu'à ce que la LFP trouve un repeneur – forcément à la baisse – de ses droits de diffusion. Canal+ a depuis décidé de rendre ses propres droits et appelé la LFP à organiser un nouvel appel d'offre.

En attendant de voir les dégâts sur le monde du football professionnel et ses salariés plusieurs questions se posent pour les responsables du fiasco. Comment les dirigeants du football français – LFP et clubs en tête – ont pu accepter sans ciller l'offre alléchante d'un inconnu au bataillon ?

Il se trouve que le football professionnel se retrouve dans la situation de nombreuses autres industries. Guidées par leur soif de profit, ses élites ont abandonné l'activité à ce qui ressemble à un groupe qui agit comme un fonds vautour, disparaissant quand le risque frappe à la porte. La pérennité de l'activité économique a été totalement négligée. On se doute qu'évidemment les responsables de la situation ne seront pas ceux qui subiront les effets de la crise économique à venir. En ce qui concerne Mediapro, son principal dirigeant est injoignable, le bureau du groupe n'est qu'une boîte aux lettres dans un immeuble de Shanghai.

« Nouvelles de Loire-Atlantique »

Directeur de la Publication : Pierre DAGUET

Commission paritaire : N°0325 P 11519

Imprimerie : IMPRAM Lannion

Composition : Clément CHEBANIER

Responsable de la rédaction : Pierre DAGUET

NLA 41 rue des Olivettes - 44 000 Nantes Tél : 02 40 35 03 00

E-mail : redac.nla@orange.fr

Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :

Louis CHRETIEN

Pedro MAIA

Pascal DIVAY

Véronique MAHE

André MAURICE

Imprimé sur du papier fabriqué dans l'Union Européenne (France, Allemagne, Belgique...) référencé EU Ecolabel

Papier certifié FSC et PEFC composé de fibres 100% recyclées

Eutrophisation : Ptot 0,009 kg/tonne



Soutenir et s'abonner aux Nouvelles de Loire-Atlantique



Parce qu'un journal, c'est un lien entre ceux qui l'écrivent et ceux qui le lisent, parce que les Nouvelles de Loire-Atlantique ont un positionnement original et unique parmi la presse départementale, parce que ce lien, cet apport doit perdurer pour faire vivre la parole singulière qui est celle de votre journal, pour donner la parole aux acteurs des mouvements sociaux, associatifs, progressistes, pour un regard critique sur l'actualité, soutenez et abonnez-vous aux Nouvelles de Loire-Atlantique.

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TEL : EMAIL :

Je m'abonne pour un an et verse un chèque de 20 euros

Je soutiens les Nouvelles de Loire-Atlantique à hauteur de€

Chèque à l'ordre de ADF44

A renvoyer à NLA- Bulletin d'abonnement, 41 rue des Olivettes, 44000 NANTES